DIWAN : ANTICONSTITUTIONNEL ? LANGUE BRETONNE EN DANGER !

HA BREMAÑ, PETRA VO GRAET ? ET MAINTENANT, ON FAIT QUOI ?

Version 1 du 3 septembre 2021

Ce guide s'adresse à tous les membres de Diwan (parents, salariés enseignants et non enseignants, élèves). Il vise à permettre à chacun de s'approprier les enjeux de la lutte en cours depuis la décision du conseil constitutionnel du 21 mai 2021. Vous trouverez dans les pages suivantes, un rappel des évènements et une présentation des enjeux, une fiche argumentaire et deux fiches d'organisation pour les prochaines actions.

Rappel chronologique:

- **08 avril :** Adoption de la Loi Molac. Elle permet notamment d'obliger les communes de résidence, qui ne disposent pas d'écoles bilingues, à contribuer aux frais de scolarité des écoles privées sous contrat proposant un enseignement bilingue (comme les écoles Diwan en Bretagne). Il rend également possible l'expérimentation de l'immersion dans les écoles publiques.

- **21 mai :** Décision du conseil constitutionnel le 21 mai. L'article sur l'enseignement par immersion dans le public est censuré et une interprétation extensive de la décision rend également l'enseignement par immersion anticonstitutionnel dans les réseaux associatifs sous contrats avec l'éducation nationale.

- **22 mai** : Entretien de Jean-Michel Blanquer dans Ouest France qui explique préférer le bilinguisme à l'enseignement immersif et que la décision du conseil constitutionnel "va sans doute conduire à des évolutions, mais elle ne condamne en rien Diwan, qui n'est pas menacé dans son existence".

- **26 mai** Emmanuel Macron sur Facebook : "*rien ne saurait entraver* " l'enseignement immersif en langues régionales.

- **29 Mai :** Manifestation historique à Guingamp pour la défense de la langue bretonne (12000 personnes)

- **12 Juin** : Congrès du réseau Diwan. Élection d'un nouveau conseil d'administration.

- **08 juin** : Mission confiée aux parlementaires Kerlogot et Euzet. **Rapport remis le 21 juillet**

- **19 juin :** Mise en place par le nouveau Conseil d'administration du réseau d'une commission Communication Action pour préparer et animer la lutte sans attendre la rentrée

- **Dès début juillet** : Campagne de communication « Ha bremañ »
    - Photos sur les réseaux sociaux
    - Intervention du président pendant le concert de Brieg Guervenno aux vieilles charrues (mettre le lien)
    - T-shirts « Ha bremañ »
    - Participation à la grande parade du Festival Interceltique de Lorient
    - Envoi d'un courrier aux artistes pour les sensibiliser et leur proposer d'afficher leur soutien

- **Prochainement** : rencontre avec le premier ministre

Ha bremañ, et maintenant ?

L'objectif, cet été, était de maintenir une certaine visibilité à notre cause, de ne pas laisser « retomber le soufflé » suite à la manifestation historique du 29 mai.

Maintenant, l'objectif est d'obtenir des garanties claires et définitives sur la pérennité de Diwan, c'est-à-dire l'enseignement par immersion du breton !

Il s'agit clairement d'une lutte sur plusieurs mois qui s'annonce. Nous devons faire pression à tous les niveaux pour obtenir gain de cause. Notre objectif doit d'ores et déjà être d'imposer le thème de la langue bretonne et de l'enseignement par immersion comme un thème incontournable de l'année qui s'annonce.

Voici nos revendications auprès des élus :

- Grit ho lod evit reizhañ ar vonreizh !
  Engagez-vous pour la révision de la constitution !
- Grit ho lod evit reiñ ha lakaat da reiñ ar skodenn skol d'an holl skolioù Diwan e Breizh !
  Engagez-vous à verser et faire verser les forfaits scolaires à toutes les écoles Diwan !
- Grit ho lod evit an droad da reiñ un anv-bihan brezhonek d'e vugel !
  Engagez-vous pour le droit de donner un prénom breton à son enfant !
- Grit ho lod evit ma vo barregezh ar c'helenn divyezhek dre soubidigezh kemeret e karg gant Breizh !
  Engagez-vous pour que la compétence de l'éducation bilingue et immersive soit exercée au niveau de la Bretagne !
- Grit ho lod evit ma vo anavezet kenofisielded ar brezhoneg !
  Engagez-vous pour une reconnaissance de la coofficialité de la langue bretonne !

Le réseau Diwan a décidé d'organiser une opération "journée de l'immersion" le lundi 20 septembre puis une mobilisation le 16 octobre.

Pour faciliter l'organisation et la réussite de ces deux journées, les membres de la commission Stourm ont préparé des fiches pratiques.

Diwan a traversé de nombreuses tempêtes dans son histoire sans jamais perdre le cap !

Quoi qu'il arrive Diwan continuera !

Fiche Argumentaire

L'objectif de cette fiche est de permettre à tout à chacun d'avoir les éléments pour répondre facilement à la plupart des idées reçues que l'on peut entendre :

Slogans et mots dièses :

Ha bremañ, petra vo graet ? *et maintenant on fait quoi* ? :

N'hésitez pas à diffuser le plus possible ces slogans et le visuel qui l'accompagne, notamment en l'affichant sur les écoles, en portant les T-shirts lors d'occasions publiques, etc. !

#HaBremañPetraVoGraet, #EtMaintenantOnFaitQuoi : Utilisez ces mots-dièses sur les réseaux sociaux et repartagez les publications qui les reprennent ; c'est une manière simple et efficace pour aider à imposer notre thématique dans l'espace public.

Les revendications

- **La révision de la constitution** : il s'agit de modifier l'article 2 de la constitution qui stipule que "le français est la langue de la république". C'est sur la base de cet article que le Conseil Constitutionnel déclare l'immersion anticonstitutionnelle.
- **Le versement des forfaits scolaires** : La Loi Molac rend obligatoire le versement du forfait scolaire par les communes de résidences des élèves scolarisés à Diwan (si ces communes ne proposent pas elles-mêmes d'enseignement bilingue public/privé). Le Conseil constitutionnel a validé cette disposition, il s'agit donc d'obtenir tout simplement l'application de la loi par les communes !
- **Le droit de donner un prénom breton à son enfant :** le conseil constitutionnel a refusé l'utilisation des signes diacritiques (notamment le fameux **ñ**) dans les actes d'Etat Civil.
- **Que la compétence de l'éducation bilingue et immersive soit exercée au niveau de la Bretagne :** la Région Bretagne pourrait demander à prendre la compétence concernant l'éducation bilingue et immersive, cela permettrait de prendre les décisions à un niveau où la légitimité de l'enseignement du breton dans les écoles ne fait pas débat.
- **Une reconnaissance de la coofficialité de la langue bretonne :** cette revendication a été votée par le congrès du réseau diwan le 12 juin 2021. Cette co-officialisation permettrait de sécuriser une fois pour toutes la transmission de la langue bretonne.

Idées reçues et argumentaires pour les détricoter

L'immersion en langue bretonne empêche les élèves d'apprendre correctement le français

Arguments : Une évaluation de l'immersion dans le réseau Diwan menée par l'Inspection générale de l'Education Nationale et l'Inspection générale de l'Éducation nationale et de la recherche en 2019 affirme elle-même que « *les élèves du réseau Diwan réussissent particulièrement bien. Le réseau obtient aux évaluations d'entrée en 6e, au diplôme national du brevet, au baccalauréat, des résultats meilleurs que ceux de la moyenne nationale ; Les résultats aux évaluations d'entrée en 6e montrent que les compétences attendues sont bien atteintes à la fin du CM2.* »

La pédagogie par immersion de la maternelle jusqu'au baccalauréat donne des résultats incontestables et évalués au fil des années, par exemple, en juin 2018 :

- ✓ **Diplôme national du brevet** : 98,99 % de réussite (196 lauréats pour 198 collégiens), 90,4 % de mentions
- ✓ **Baccalauréat** : 95,68 % de réussite (133 lauréats pour 139 candidats), 63,13 % de mentions en 2018. Taux d'accès de la seconde au Baccalauréat : 93 % (supérieur de 17 points par rapport au taux attendu en référence nationale selon la fiche 2017 du Ministère).
- ✓ **Evaluations des élèves de sixième** en 2018 (moyenne pour les 6 collèges) :

Maîtrise	insuffisante	fragile	satisfaisante	très bonne
Français	5,53 %	11,10 %	74,87 %	8,59 %
Mathématiques	6,39 %	12,16 %	75,47 %	6,01 %

↳ **Une ouverture vers le multilinguisme.** La méthode immersive de Diwan favorise le multilinguisme. Nous le constations empiriquement jusqu'à ce qu'une étude de l'Office public de la langue bretonne (2014) apporte des éléments tangibles.

> *"[Les anciens lycéens de Diwan] se rendent plus souvent à l'étranger pour leurs études : en 2012, 12% des étudiants passés par le lycée Diwan étaient à l'étranger contre moins de 4% des étudiants français. (…) Leur parcours post-bac les mène vers des cursus littéraires, des études de biologie et ils affichent des profils de créatifs. (…) Ils s'engagent bien plus souvent que les autres dans des études de langue : celles-ci concernent 22% des étudiants à l'université issus de Diwan contre 8% dans la population de référence."*

Les élèves scolarisés à Diwan proviennent de catégories socio-économiques plus favorisées et c'est pour cela que les résultats des évaluations sont meilleurs.

Arguments : les écoles Diwan sont GRATUITES et ouvertes à tous. Il est faux de dire que les élèves de Diwan viennent de catégories socioprofessionnelles favorisées. Par exemple, au collège de Plesidy, la proportion d'élèves boursiers est deux fois supérieure à la moyenne départementale.

DIWAN : ANTICONSTITUTIONNEL ?
LANGUE BRETONNE EN DANGER !
HA BREMAÑ, PETRA VO GRAET ? ET MAINTENANT, ON FAIT QUOI ?

Opération “Journée de l’immersion”

Bien sûr, l’immersion, c’est tous les jours à Diwan, mais il s’agit ici de faire une opération médiatique pour mettre en avant la pédagogie appliquée dans le réseau**. Et nous vous invitons tous, enseignants, salariés, parents, élèves et sympathisants, à parler en breton le plus possible lors de cette journée où nous inviterons les médias.**

Objectifs :

- **Mobiliser et fédérer l’ensemble des membres du réseau Diwan ;**
- **Obtenir une couverture médiatique importante en cette rentrée pour alerter l’opinion publique sur le danger pesant sur Diwan (et donc la langue bretonne);**
- **Être une « rampe de lancement » pour la mobilisation du 16 octobre**

Comment :

Point presse “Journée de l’immersion linguistique totale” organisé dans chaque école :

- le lundi 20/09 pour permettre aux hebdos de publier dans la semaine
- communiqué de presse identique pour toutes les écoles
- on distribue aux parents un vocabulaire de base pour qu’ils puissent échanger entre eux à l’école
- Mise en avant du logo “Ha Bremañ” avec les T-shirts et/ou les affiches à imprimer via les réseaux sociaux

Qui fait quoi :

Quoi	**Quand**	**Qui**	**Comment**
Diffuser un vocabulaire de base aux parents	pour le lundi 20/09	Les enseignants	Afficher à l’entrée de l’école et/ou transmettre à chaque famille un lexique de base avec la prononciation phonétique (bonjour, au revoir, comment ça va, etc..;)
Point presse	lundi 20/09	Directeur et président AEP Parents et enseignants prêts à témoigner	Chaque école contacte ses correspondants locaux ouest France / télégramme / hebdos / France 3 / Tébéo / France bleu / splann Porter le T-shirt “ha bremañ” pour la photo, en vente sur https://ha-breman.sumup.link/

Prendre des photos et les diffuser sur les réseaux sociaux	lundi 20/09	Les parents des écoles	Désigner des parents d'élèves en charge des photos
Faire lire un poème			

Lexique français - breton

Le but de ce petit lexique n'a pas la prétention de faire de vous des brittophones mais de permettre que tout le monde (même ceux qui ne connaissent aucun mot) aient le B.A BA pour participer à son niveau lors de la journée de l'immersion : dire au moins quelques mots en breton lorsque vous viendrez à l'école déposer et chercher vos enfants. N'ayez pas peur de faire des fautes ou de mal prononcer, tout le monde a appris comme cela ! Et en participant même symboliquement, vous valorisez auprès de vos enfants, le choix de l'immersion au quotidien que vous avez fait pour eux.

<u>Saluer en arrivant :</u>

Demat (dit, deoc'h, d'an holl) : Bonjour (à toi, à vous, à tous… si on veut préciser)

Salud (dit, deoc'h, d'an holl) : Salut (à toi, à vous, à tous)

Mat ar jeu ? : Ca roule ?

<u>Saluer en repartant :</u>

Kenavo : Au revoir

Ken arc'hoazh / dilun / diriaou : A demain / lundi / jeudi

<u>Divers :</u>

Tap da sac'h : Prend ton sac

D'ar gêr : (allons) A la maison !

Mat eo bet an devezh ? : La journée s'est bien passée ?

Mont a ra (mat) ? : Ca va (bien) ?

N’ouzon ket brezhoneg : Je ne parle pas breton

N’eo ket strikt ! : Ce n’est pas grave !

Mat eo : C’est bien/bon

Si vous avez des interrogations ou voulez aller plus loin, vous pouvez vous adresser à quelqu’un qui parle breton dans l’école, il/elle se fera sans doute un plaisir de vous répondre.

Aide à la prononciation :

Le c’h se prononce sensiblement comme le j en espagnol.

On fait souvent une liaison en breton [pronociation]. Mat [t] mais Mat[d] ar jeu. Idem pour Mat [d] eo. Comme en français, *Nous* mais *Nous*[z] *avons*.

DIWAN : ANTICONSTITUTIONNEL ?
LANGUE BRETONNE EN DANGER !
HA BREMAÑ, PETRA VO GRAET ? ET MAINTENANT, ON FAIT QUOI ?

Mobilisation le 16 octobre à 10h30

Le lieu et les mots d'ordre seront affinés ultérieurement en fonction de l'évolution de la situation

Objectifs :

- **Obtenir une couverture médiatique importante**
- **Fédérer l'ensemble des acteurs culturels et politiques bretons**
- **Faire prendre conscience aux services de l'Etat de l'inquiétude et de la colère qui montent.**

Comment :

Nous nous réunirons le samedi 16 octobre à 10h30 avec le plus possible d'acteurs du monde culturel et politique breton. Il s'agit donc d'anticiper en amont

Qui fait quoi :

Quoi	Quand	Qui	Comment
Interpeller l'ensemble des acteurs culturels et politiques bretons	dès que possible	CA de diwan	Préparer un courrier envoyé à l'ensemble du monde culturel et politique breton et appelant à se joindre aux mobilisations du 16 octobre